

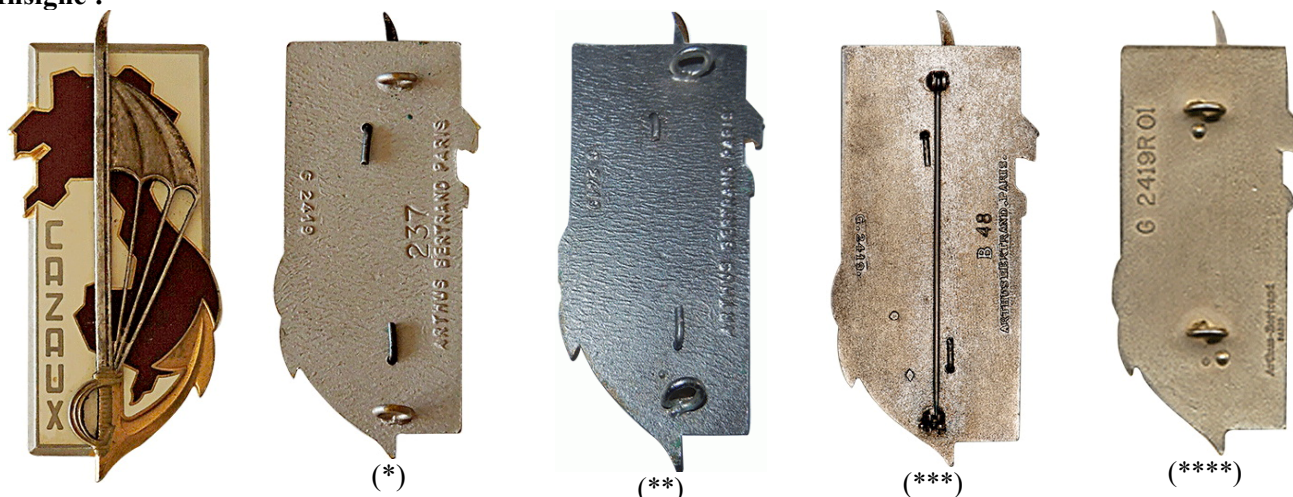
Promotion « Capitaine CAZAUX »

(14^e Promotion de l'EMIA, 1974 – 1975)

Etats de services du parrain :

Tout juste âgé de 18 ans, Paul CAZAUX s'engage en 1928 au 8^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais. Il sert au MAROC comme sous-officier, puis est admis en 1934 à l'Ecole Militaire d'Infanterie de Saint-Maixent. Promu sous-lieutenant, il est désigné pour servir en Indochine. Rentré en métropole à la déclaration de guerre, il est cité pour les combats d'arrière-garde qu'il mène avec son unité en juin 1940. De retour en Indochine, il sert dans les rangs du 1^{er} Régiment de Tirailleurs Tonkinois et prend le commandement d'un poste à la frontière de Chine où il échappe à l'invasion japonaise. En 1944, il est promu capitaine et commande le Fort Billotte à Ha-Giong dans le nord du Tonkin. En 1945, il est à la tête d'une compagnie du 3^e Régiment de Tirailleurs Tonkinois. Sous la pression de l'ennemi, il passe en Chine où les survivants des combats parviennent à se regrouper. Puis, il rentre au Tonkin avec le Bataillon Mixte de Marche du 9^e RIC. Il est cité à deux reprises. Rentré en France en 1947, il reçoit la Légion d'Honneur et participe à Saint-Brieuc à la création 3^e Bataillon Colonial de Commandos Parachutistes à la tête duquel il va mener en Annam et au Tonkin, de 1949 à 1950, de nombreuses opérations aéroportées et amphibies. Il est à nouveau cité trois fois pour son allant, son dynamisme et l'exemple qu'il donne à une troupe dont les exploits sont devenus légendaires. Le 8 octobre 1950, il est parachuté avec son bataillon à That-Khé pour permettre le repli des colonnes Le Page et Charton sur la route coloniale n° 4 après l'évacuation de Cao-Bang. Pendant cinq jours il mène de violents combats retardateurs dans un terrain extrêmement difficile. Le 15 octobre, avant de devoir céder à un adversaire qui avait pour lui le nombre et l'armement, il a l'amère fierté de savoir qu'il a rempli sa mission jusqu'au bout. Fait prisonnier et interné au camp de Kuang-Uyen, il s'évade en décembre 1950, mais dénoncé par la population il est repris et soumis à de graves sévices. Le jour de Noël, il arrive au tristement célèbre camp n° 1. Il s'impose à tous par la dignité de sa conduite et son ascendant moral, et interdit la signature du manifeste du camp qui constitue, à ses yeux, une forfaiture. Gravement malade et privé de soins par ses gardiens, il refuse de renier le combat de ses camarades et l'idéal de son pays. Il succombe le 9 octobre 1951, ayant préféré la mort au déshonneur.

Insigne :



Description héraldique :

Rectangle d'émail blanc à une filière argent chargé d'une carte d'Indochine de gueules accostée d'un demi-parachute argent. Brochant le tout, sabre pointe en haut d'argent gardé d'or. En pointe à senestre de la garde du sabre demi-ancre de marine d'or. En flanc dextre capitales d'argent disposées en pal « CAZAUX ».

Description réduite et symbolique :

Très dépouillé, cet insigne comporte trois éléments symboliques : une carte d'Indochine rouge indiquant le théâtre d'opérations où le parrain fut tué, une demi-coupole de parachute et une demi-ancre pour marquer son appartenance respectivement aux Troupes Aéroportées et aux Troupe Coloniales.

Homologation : G 2419 le 6 février 1975 par Décision n° 2419/DEF/EMAT/SH/SYMB.

Fabrication : Arthus-Bertrand Paris. (*) matriculés attribués aux élèves-officiers = 300ex, (**) non matriculés attribués aux élèves-officiers = 350, en argent non matriculé, tirage inconnu, (***) matriculé série B, tirage inconnu = centaine (?), (****) réédités en 2001 pour les filleuls de la promotion Capitaine CAZAUX promotion « Campagne d'Italie », et remis à l'occasion de son parrainage, insignes non matriculés, 300 exemplaires.